

UNION DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DU CALVADOS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



LA FORCE DES FAMILLES
DEPUIS 80 ANS

Le mot du Président



Chères familles, chers partenaires, chers bénévoles et collaborateurs,

L'année 2024 a été une étape supplémentaire dans l'engagement quotidien de l'UDAF du Calvados au service des familles.

Ce rapport d'activité témoigne de la richesse de nos actions, des défis que nous avons relevés ensemble, et de notre volonté constante de placer la famille au cœur des politiques publiques.

Dans un contexte social et économique marqué par l'incertitude, notre Union a su faire preuve d'adaptabilité et de mobilisation. Que ce soit dans l'accompagnement des plus vulnérables, la représentation des intérêts des familles auprès des institutions, ou encore dans l'innovation de nos services, nous avons poursuivi avec rigueur et détermination notre mission d'utilité publique.

2024 a été une année de renforcement et d'ouverture.

- **Renforcement**, car nous avons consolidé nos actions de terrain, élargi nos partenariats, amélioré nos dispositifs d'accompagnement, et revu nos processus en vue de notre évaluation réglementaire.
- **Ouverture**, car nous nous sommes efforcés d'écouter les besoins émergents des familles, d'innover pour y répondre et faire entendre leur voix dans les espaces de concertation.

Je tiens à saluer l'engagement sans faille des administrateurs, des bénévoles, des professionnels et de l'ensemble de nos associations adhérentes. C'est grâce à vous que l'UDAF du Calvados peut porter haut les valeurs de solidarité et de respect de la dignité des personnes et des familles.

Nous avons abordé 2025 avec la même ambition : défendre les droits des familles et valoriser leur rôle fondamental dans la société, protéger et accompagner les personnes pour lesquelles nous sommes missionnés et continuer à construire, avec vous, un avenir plus solidaire.

Enfin je vous donne rendez-vous le 4 novembre prochain au Centre de Congrès de Caen à 20h30 pour notre conférence animée cette année par Serge HEFEZ, docteur en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent qui détaillera les pistes pour aider les parents d'aujourd'hui à exercer pleinement et efficacement leur rôle.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Paul MERCIER des ROCHETTES
Président de l'UDAF du Calvados

SOMMAIRE

● L'UDAF en bref (p.3 à p.7)

● L'UDAF : au cœur d'un réseau uni pour les familles (p.8 à p.13)

● L'UDAF : animateur associatif (p.14 à p.17)

● L'UDAF : ses services et actions en direction des familles (p.18 à p.24)

● L'UDAF : ses services et actions de soutien à destination des personnes et familles en situation de vulnérabilité (p.25 à p.30)

● L'UDAF : des bénévoles et des salariés engagés pour et avec les familles (p.31 à p.40)

1945-2025 : L'UDAF du Calvados une histoire de familles

 **30 août 1945**

Création de l'UDAF du Calvados par 5 associations familiales fondatrices : Association des Familles Nombreuses de Mézidon, Association des Familles Nombreuses du canton d'Orbec, Association Familiale de Ouistreham, Association Familiale de Saint Sever, Association Catholique des Chefs de Famille.

 **1969**

Lancement du service de tutelles aux prestations sociales (enfants et adultes)

 **1972**

Création du service de Mesures Judiciaires de Protection des Majeurs

 **1986**

Mise en place du SECAP (aide à l'accèsion à la propriété et aux familles en difficulté de remboursement)

 **1992**

Le SECAP devient SAIL (Service Aide et Information Logement)
Début de la gestion des mesures de tutelles d'Etat

 **1999**

Ouverture de l'antenne de Lisieux

 **2001**

Création de l'association Lire et faire lire dans le Calvados par l'UDAF du Calvados, la Ligue de l'enseignement du Calvados et l'Inspection Académique

 **2003**

Ouverture de l'antenne de Villers-Bocage

 **2012**

Inauguration du nouveau siège et de l'antenne de Caen

 **2013**

Création du SAEF (Service Accompagnement Enfance et Famille) regroupant les MASP, les MJAGBF et les missions logement

 **2015**

1^{re} édition de "La Fête en Famille" – 70 ans de l'UDAF

 **2017**

Installation de l'antenne de Villers-Bocage dans de nouveaux locaux situés rue des fours à chaux

 **2021**

Déploiement de 6 labels Points Conseil Budget

 **2025**

80 ans de l'UDAF du Calvados et du réseau - 1^{ère} Semaine des familles



Présentation

L'Union Départementale des Associations Familiales : une union d'associations au service des familles composée de : **65 associations familiales, 6 fédérations départementales et 7 organismes associés** œuvrant dans le champ familial représentant plus de 5000 familles (chiffres au 31/12/2024).

Créée en 1945, l'UDAF du Calvados est, depuis 80 ans, une institution engagée en faveur des familles autour de 4 missions clés, définies par la loi.

Porte-parole des familles

L'UDAF représente officiellement l'ensemble des familles, défend leurs intérêts et intervient auprès des pouvoirs publics (ministères, administrations, parlementaires) pour co-construire et évaluer les politiques en leur faveur.



Experte de leurs réalités de vie

L'UDAF pilote l'Observatoire départemental des familles qui permet d'observer et décrypter les besoins et attentes des familles par le biais d'enquêtes menées auprès des familles. Elle s'appuie également sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services, qui font remonter les réalités de terrain.



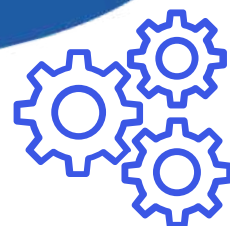
Services aux familles et aux personnes vulnérables

Défendre les familles, c'est aussi mettre en place des actions concrètes en réponse aux besoins repérés et non satisfaits sur le territoire. Ce sont ainsi des services qui sont proposés pour informer et accompagner les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.



Animateur associatif

L'UDAF 14, forte de 65 associations familiales adhérentes, contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique familiale sur le territoire. En outre, ce maillage associatif permet aux familles de trouver, partout dans le département, des réponses à leurs besoins. Dans le Calvados, ce sont plus de 5 000 familles qui adhèrent et bénéficient des services des associations familiales.



Domaines d'activité

Accompagnement des vulnérabilités

Protection des mineurs et des majeurs
Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

Prestations et droit des familles

Délégation aux prestations familiales
Accompagnement social individualisé

Logement et environnement

Aide et information pour le logement
Prévention des expulsions
Suivi social

Santé et protection sociale

Représentation des usagers

Parentalité et éducation

Lire et faire lire
Actions parentalité - Questions de parents
Médaille de la famille
Observatoire des familles

Consommation et budget familial

Points Conseil Budget
Information et Soutien au Budget Familial
Microcrédit



Chiffres clés 2024

65
Associations
familiales

64
Bénévoles
(membres du
Conseil
d'Administration et
représentants)

152
Salariés

6
Fédérations
départementales

1 565
Heures
de bénévolat
déclarées

33
Demandes
de microcrédit
déposées

7
Organismes
associés

2 383
Mesures
de protection
des majeurs

128
Lecteurs
Lire et faire lire

25
Partenaires affiliés
à la plateforme
microcrédit

80
Ans
d'expérience

176 434
Appels reçus
aux standards

1 140
Entretiens
d'accompagnement
budgétaires
réalisés

539
Mesures exercées
par le SAEF
(MASP, MJAGBF,
enquêtes sociales,
ASI)

80
Instances de
représentations





JANVIER

Journée institutionnelle des vœux

Journée conviviale et festive réunissant salariés et administrateurs à la ferme pédagogique de Ouézy.

Au programme de cette rencontre : bilan et perspectives, “Yoga du rire” et escape game.

Réunion interdépartementale Lire et faire lire

Première rencontre interdépartementale des bénévoles du Calvados, de l'Orne et de la Manche. Au programme : ateliers d'échange et interventions d'Anne SCHNEIDER (maître de conférences) et d'Agathe HENNINGS (éditrice, auteure et illustratrice).

Conférence des Mouvements : formation à l'animation de réunions

Formation de 2 jours pour les bénévoles des associations adhérentes, animée par Frédéric DURIEZ, Directeur de l'UNAFOR.

AVRIL

Participation à la rencontre sur les effets de la surexposition aux écrans sur la santé des enfants

À l'occasion de cette rencontre organisée par l'Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC), en partenariat avec la CAF du Calvados, M. Paul MERCIER a présenté les outils et les actions du réseau visant à promouvoir un usage raisonné des écrans chez les enfants.

MAI

Diffusion des résultats de l'enquête de l'Observatoire des Familles : “Désir d'enfant”

En 2023, l'UDAF du Calvados a pris part à l'enquête menée par l'Observatoire des Familles sur le thème du “Désir d'enfant”. En 2024, elle a assuré une large diffusion des résultats auprès de ses partenaires, des professionnels et du grand public, notamment à travers la publication quotidienne de chiffres clés sur ses réseaux sociaux.

JUIN

Assemblée Générale de l'UDAF du Calvados

L'UDAF 14 a réuni ses bénévoles, adhérents et partenaires à la MFR de Maltot, à l'occasion de son Assemblée Générale. Parmi les temps forts de cette rencontre : la présentation du bilan d'activité 2023, un quiz interactif autour des résultats de l'Observatoire des Familles, ainsi que le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

SEPTEMBRE

Participation à “Place aux Assos”

Comme chaque année, l'UDAF du Calvados a pris part à la manifestation “Place aux Assos” organisée par la Mairie de Caen. Cet événement a offert à nos bénévoles l'opportunité de faire découvrir au public nos actions en faveur des familles et des personnes vulnérables, ainsi que celles portées par l'ensemble de notre réseau associatif.



NOVEMBRE

Conférence-débat annuelle

À l'occasion de sa conférence-débat annuelle, l'UDAF du Calvados a eu le plaisir d'accueillir Bruno HUMBEECK, psychopédagogue, pour une intervention captivante sur le thème : "Les adolescents : mieux les comprendre pour mieux les accompagner". Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, a rassemblé plus de 500 participants : les familles, les partenaires et les professionnels.

Conférence des Mouvements : formation à l'utilisation des réseaux sociaux

Une formation d'une demi-journée, animée par Animation Emploi 14, a été proposée aux bénévoles des associations adhérentes dans le cadre de la Conférence des Mouvements. Objectif : renforcer leurs compétences et optimiser l'usage des réseaux sociaux au service de leurs actions associatives.

Rencontre des associations familiales avec M. Joël BRUNEAU, Député

Organisée par l'UDAF du Calvados, cette matinée d'échanges avec M. Joël BRUNEAU, Député, a offert aux associations familiales adhérentes l'opportunité de présenter leurs actions sur le terrain et de faire part des difficultés rencontrées.

Commission "Actualités de la Politique Familiale" : l'UDAF 14 approfondit sa réflexion sur la mobilité des familles

Mandatée par le Conseil d'Administration pour explorer les enjeux liés à la vie familiale, la commission "Actualités de la Politique Familiale" a engagé un travail de fond sur la question de la mobilité des familles. Dans le cadre de cette démarche, l'UDAF 14 a accueilli l'AUCAME (Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole), venue présenter les résultats de ses études sur les pratiques de mobilité des habitants du Calvados, afin d'enrichir les réflexions en cours.



Voeux/journée institutionnelle - Janvier 2024



Rencontre des associations familiales avec M. BRUNEAU, Député - Novembre 2024



Conférence des mouvements - Novembre 2024



Assemblée Générale UDAF - Juin 2024

L'UDAF : au cœur d'un réseau uni pour les familles

Associations familiales

En 1945, le Gouvernement provisoire de la République française affirme sa volonté d'associer les familles à la reconstruction civique, sociale, économique et culturelle du pays. Il souhaite les impliquer durablement dans l'élaboration des politiques publiques les concernant. Pour concrétiser cette ambition, il s'appuie sur les acteurs de terrain que sont les associations familiales, rassemblées au sein de structures créées par l'ordonnance du 3 mars 1945 : l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et les Unions Départementales (UDAF).

80 ans plus tard, les combats des associations familiales ont évolué, tout comme les besoins des familles. Les services proposés se sont adaptés, mais leur engagement reste inchangé : être au plus près des familles pour les accompagner au quotidien.

Les associations familiales sont au cœur de la vie institutionnelle de l'UDAF. Elles en sont les piliers, mais également des partenaires essentiels dans la défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles du département.

Au 31 décembre 2024, l'UDAF du Calvados comptait 65 associations familiales adhérentes.*

17 ASSOCIATIONS FAMILIALES À RECRUTEMENT GÉNÉRAL

- Associations Familiales Catholiques
- Confédérations Syndicales des Familles
- Familles Rurales
- Union des Familles Laïques de Caen la Mer

42 ASSOCIATIONS FAMILIALES À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE, DONT

34 de type « Éducatif ou Professionnel » :

- Associations ADMR
- Maisons Familiales Rurales

8 de type « Sociaux » :

- Associations de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés
- Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et / ou Handicapées Psychiques
- Enfance et Famille d'Adoption
- APF France handicap
- Jumeaux et Plus 14
- Association Départementale de la Médaille de la Famille.

* Selon le Code de l'Action Sociale et des Familles, ont le caractère d'associations familiales les associations déclarées librement créées dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901, qui ont pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux, soit de toutes les familles, soit de certaines catégories d'entre elles et dont les adhérents sont des familles.

6 ASSOCIATIONS OU SECTIONS INDÉPENDANTES OU NON FÉDÉRÉES

- Association Familiale Ouvrière de Bayeux
- La Ronde des Bambins
- Association Familiale de Douvres la Délivrande
- Handy Rare et Poly
- Association Solidarité Anorexie Boulimie 14
- Association des Parents d'Enfants Sourds 14



Les associations familiales adhérentes à l'UDAF du Calvados représentent
+ de 5000 familles



Fédérations et organismes associés

Pour remplir sa mission de porte-parole des familles, l'UDAF 14 peut également s'appuyer sur :

- les fédérations des associations familiales,
- les organismes associés à son action, associations qui œuvrent dans l'intérêt des familles mais dont les statuts ne permettent pas une reconnaissance de la qualité d'association familiale.

6 FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

- Fédération ADMR
- Fédération des Associations Familiales Catholiques
- Union Départementale des Confédérations Syndicales des Familles
- Fédération Familles Rurales
- Fédération des Maisons Familiales Rurales
- Union Départementale de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés

7 ORGANISMES ASSOCIÉS

- Association pour la Défense des Familles et de l'Individu contre les Dérives Sectaires
- Trait d'Union
- Amaelles Calvados
- Alcool-infos Basse Normandie
- Vivre son Deuil
- France Alzheimer Calvados
- SOS Urgences garde d'enfants



**Association
Trait d'Union**

Représentants

Mandatés par l'UDAF du Calvados, les représentants – qu'ils soient bénévoles issus des associations familiales adhérentes ou professionnels de nos services – siègent au sein des instances départementales et locales pour défendre les intérêts des familles, faire entendre leurs préoccupations et contribuer à l'évolution des politiques familiales.

Forts de leur connaissance du terrain et des réalités vécues par les familles, ces représentants s'engagent pleinement dans leur mission. Ils se forment et s'informent tout au long de leur mandat afin d'actualiser leurs compétences et de garantir une représentation à la fois éclairée, pertinente et efficace.

FAITS MARQUANTS 2024

Nouvelles représentations obtenues :

- Comité des partenaires mobilité de l'agglomération de Lisieux Normandie (1 poste)
- Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat - 3ème instance (1 poste)

Représentations renouvelées :

- Commission départementale de la sécurité routière (2 postes)
- Caisse d'Allocations Familiales du Calvados : intégration d'un nouveau représentant suite à une démission

Participation des représentants :

Aux temps de rencontres des délégations organisés par l'UDAF :

- Réunion des représentants associatifs à la CPAM (UDAF, FNATH, Mutualité Française, UNAASS) - 01/02/2024
- Réunion des représentants de la délégation UDAF à la CAF du Calvados - 07/10/2024

Aux formations proposées par notre réseau et nos partenaires :

- Formation COG-CPOG - accueil petite enfance et parentalité organisée par l'UNAFOR (1 participant) - 29/05/2024
- Formation "Participer à un projet des usagers" organisée par France Assos Santé (1 participant) - 24/09/2024

Aux temps d'informations organisés par l'UNAF :

- Groupe d'échange "Unis pour les pupilles" (3 participants) - 05/04/2024

Aux réunions organisées par nos partenaires et instances de représentation :

- Journée France Assos Santé Normandie : groupe d'échanges et d'analyse de bonnes pratiques ; commission de réseau régional (3 participants) - 27/03/2024
- Assemblée Générale de France Assos Santé Normandie (2 participants) - 15/04/2024
- Assemblée Générale de Soliha (2 participants) - 19/04/2024
- Réunion des associations de consommateurs du Calvados organisée par la Direction Départementale de la Protection des Populations (1 participant) - 24/06/2024
- Réunion plénière du Comité Départemental des Services aux Familles (1 participant) - 13/09/2024
- Commission de réseau régional organisée par France Assos Santé (1 participant) - 30/09/2024
- 2èmes Assises des représentants des usagers Normands organisées par l'Agence Régionale de Santé (1 participant) - 07/10/2024



CHIFFRES CLÉS 2024

80 représentations assurées
par 25 représentants

39 représentations en CCAS

REPRÉSENTATIONS ASSURÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024

COHÉSION SOCIALE - VULNÉRABILITÉS

Commission de surendettement des particuliers (CSP)
Comité de Pilotage Projet Territorial de Santé Mentale (COPIL PTSM)

Commission d'informations et d'appels à projet social ou médico-social — Conseil Départemental

Commission d'information et de sélection d'appel à projet social (CISAAP) — Direction Départementale de l'Économie, du Travail et des Solidarités (DDETS 14)

Commission d'information et de sélection d'appel à projet social Mineurs Non Accompagnés — Conseil Départemental

DROIT DE LA FAMILLE - PARENTALITÉ - ENFANCE

Conseil de Famille des Pupilles de l'État 1, 2 et 3

Commission d'agrément

Observatoire Départemental de l'Enfance et de la Famille

Schéma Départemental des Services aux Familles et Comité Départemental des Services aux Familles

ÉCONOMIE - CONSOMMATION - EMPLOI

Jury de la formation diplômante du secteur funéraire

ÉDUCATION - JEUNESSE - NUMÉRIQUE

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)

Lire et Faire Lire dans le Calvados

École des Parents et des Éducateurs (EPE)

Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)

Comité de pilotage « Promotion d'un usage raisonné des écrans »

HABITAT - CADRE DE VIE

Comité de programmation Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale Groupe d'Action Sociale (LEADER GAL) du Pays d'Auge

Commission consultative des services publics locaux de Caen, Caen la Mer et Lisieux Normandie (CCSPL)

Comité des partenaires mobilité Caen la Mer et Lisieux Normandie

Commission du réseau d'eau et d'assainissement et Conseil d'Exploitation de Lisieux Normandie

Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

Conseil de la Vie Associative de Caen (CVA)

DOSSIER LOGEMENT-HABITAT

Commission Locale de l'Amélioration de l'Habitat (CLAH)

Conseil d'Administration Caen la Mer Habitat

Conseil d'Administration Inolya

Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : comité de pilotage

Système Priorité Logement (SYPLO) : Bayeux, Caen, Lisieux

Commission de médiation Droit au Logement Opposable (DALO)

Commission d'Attribution de Logements et d'Examens de l'Occupation des Logements (CALEOL) CDC Habitat

SOLIHA Normandie

Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) : Caen, Vire, Bayeux, Lisieux

Conférences Intercommunales du Logement (CIL) : Caen la Mer, Lisieux Normandie et Honfleur-Beuzeville, Bayeux Intercom

Programme Local de l'Habitat (PLH) Caen La Mer

DOSSIER TRANSPORT

Commission locale des transports publics particuliers de personnes

Commission départementale de la sécurité routière

Comité des partenaires mobilité : Caen la Mer et Lisieux Normandie

SANTÉ - PROTECTION SOCIALE - VIEILLESSE

DOSSIER PROTECTION SOCIALE

Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados (CAF)

Conseil d'Administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Conseil d'Administration de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA) des Côtes Normandes

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

DOSSIER DROITS DES MALADES ET DES USAGERS DU SYSTEME DE SANTÉ

Groupe de travail lié à la réalisation du contrat local de santé de Lisieux Normandie

Conseils de Surveillance (CS) des établissements publics : CHU de Caen, CH de Lisieux, CH de Vire, CH Pont l'Evêque

Commissions des Usagers (CDU) : Centre hospitalier de la Côte Fleurie, Centre hospitalier Robert Bisson de Lisieux, Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Caen, Centre François Baclesse, Clinique de la Miséricorde, Clinique Notre Dame de Vire, Hôpital privé Saint Martin, Inicea Brocéliande, Korian Côtes Normandes, Polyclinique du Parc, Polyclinique de Deauville-Criqueboeuf, Etablissement Public de Santé Mentale.

France Assos Santé

Conseils territoriaux de santé

Union Régionale des Associations Familiales

L'URAF Normandie a notamment en charge la représentation des familles au niveau régional.

L'UDAF 14 est représentée au Conseil d'Administration de l'URAF de Normandie par 4 administrateurs :

- M. Michel le RICQUE, Président,
- M. Paul MERCIER, Trésorier,
- M. Joël PILLU, Secrétaire,
- M. Rémy GUILLEUX, Administrateur.

FAITS MARQUANTS 2024

Assemblée Générale de l'URAF de Normandie le 22 mai 2024 à Bagnoles de l'Orne.

Organisation de 4 réunions du Conseil d'Administration et une réunion de Bureau.

Participation à l'organisation de la journée "Fonds spécial" organisée par l'UNAF le 5 novembre 2024.

Union Nationale des Associations Familiales

A la tête d'un réseau de 99 UDAF et 13 URAF, l'UNAF soutient les unions dans leurs missions institutionnelles et de services aux familles, notamment par des temps d'échanges et de rencontres qui permettent le partage d'expériences.

L'UNAF porte la parole des familles dans les plus hautes instances de l'État en s'appuyant à la fois sur l'expertise de son réseau local et des mouvements familiaux, mais également sur un travail continu d'observation et de décryptage des besoins des familles et des évolutions de la politique familiale.

FAITS MARQUANTS 2024

Participation de 4 membres de l'UDAF du Calvados à l'Assemblée Générale de l'UNAF organisée les 22 et 23 juin 2024 à Pau.

Participation du Président et du Directeur Général aux réunions Présidents/Directeurs organisées à leur attention à Valence (16 et 17 mars 2024) et Paris (23 et 24 novembre 2024).



PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL, JOURNÉES THÉMATIQUES ET TEMPS D'INFORMATIONS MIS EN PLACE PAR L'UNAF EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS DE L'UDAF

Réunion du groupe restreint Plan stratégique - UNAF les 24 janvier et 19 mars 2024.

Webinaire sur la convention d'accompagnement Action logement/UNAF/UDAF le 28 janvier 2024.

Participation aux webinaires de présentation de l'outil Rézo/Institution et services les 1er février, 22 février, 29 février et 7 mars 2024.

Webinaire UNAF/CNIL : « La protection des données personnelles en ligne » le 3 avril 2024.

Intervention de l'UDAF du Calvados lors de la journée surendettement UNAF le 31 mai 2024.

Présentation de l'Observatoire "Être parents aujourd'hui" le 13 juin 2024.

Matinée du développement associatif "Présentation du kit administrateur" le 28 juin 2024.

Webinaire UNAF "Représentation familiale" le 8 octobre 2024.

Webinaire UNAF "Démarche qualité" le 15 octobre 2024.

Participation de 4 salariés de l'UDAF du Calvados à la journée "Fonds Spécial" organisée par l'UNAF et l'URAF de Normandie le 5 novembre 2024.

Webinaire UNAF "Alimentation durable : manger et boire sainement et économiquement à tout âge" le 28 novembre 2024.

Présentation du logiciel Adhélis UNAF le 6 décembre 2024.

Groupe de travail UNAF "Actions collectives Points Conseil Budget" le 17 décembre 2024.

UNIS
POUR LES
FAMILLES

L'UDAF : animateur associatif

Être adhérent à l'UDAF du Calvados, c'est faire partie d'un réseau composé d'associations aux sensibilités, actions et services diversifiés mais qui œuvrent toutes dans un intérêt commun : celui des familles.

Au cœur de ce réseau, l'UDAF anime, développe, soutient et promeut le mouvement familial avec 3 objectifs principaux :

- Améliorer la connaissance et la reconnaissance du mouvement familial à l'interne et à l'externe.
- Favoriser l'émergence de projets en partenariat.
- Encourager les adhésions au niveau des associations familiales et de l'UDAF.

Pour atteindre ces objectifs, les bénévoles de l'UDAF du Calvados, épaulés par les salariés du service Institution Familiale, mettent en œuvre les actions du Plan Local de Développement Associatif et du projet associatif. De plus, le Conseil d'Administration peut, en fonction de l'actualité et du contexte, décider de mettre en place de nouvelles actions.

Animer le réseau

Tout au long de l'année, les administrateurs de l'UDAF vont à la rencontre des associations familiales adhérentes, des fédérations et organismes associés, pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle.

PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE NOS ADHÉRENTS

- Solidarité Anorexie Boulimie 14
- Vivre son deuil
- Association de Défense des Familles et de l'Individu contre les dérives sectaires
- MFR de Saint Désir
- MFR Blangy le Château
- MFR de la Bagotière
- Fédération départementale Familles Rurales
- APAEI de la Côte Fleurie
- ADMR Clécy
- ADMR Evrecy
- APF France Handicap
- Familles Rurales Bourguébus

PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS DE NOS ADHÉRENTS

- Cérémonie de remise des diplômes à la MFR Saint Désir
- Pot de départ du directeur de la fédération départementale Familles Rurales
- Conférence des parties "Unis pour les parents solos" organisée par l'UFAL Caen la Mer
- Après-midi France Alzheimer sur la question de l'épuisement professionnel et des aidants

CONFÉRENCE DES MOUVEMENTS
se rencontrer, échanger,
se former

Instance statutaire, la Conférence des Mouvements est un lieu d'échanges et de rencontres pour les fédérations, associations et organismes associés adhérents à l'UDAF. La Conférence des Mouvements propose aux membres du réseau des temps de formations et d'informations animés par des professionnels, dans un climat de convivialité et de partage.

En 2024, elle s'est réunie à deux reprises.

Rencontre des 29 et 30 janvier 2024

Formation de deux jours sur l'animation de réunion animée par Frédéric DURIEZ, Directeur de l'UNAFOR (15 participants).

Rencontre du 14 novembre 2024

Formation d'une demi-journée sur la thématique "Utiliser les réseaux sociaux pour valoriser les actions de son association - initiation à Facebook et Instagram" animée par AE14 (9 participants).



Développer le réseau

Parce que l'union fait la force, l'UDAF cherche également à étoffer son réseau et à développer de nouveaux partenariats au bénéfice des familles et personnes qu'elle accompagne, en assurant :

- Une veille permanente sur les créations d'associations familiales sur le département en vue d'une prise de contact.
- Des rencontres avec des associations non-adhérentes œuvrant dans le champ familial ou social.

PARTICIPATIONS/RENCONTRES

- Rencontre avec l'UFAL (Union des Familles Laïques) Caen la Mer
- Assemblée Générale de Générations Mouvement
- Assemblée Générale de l'ATMP
- Assemblée Générale de l'association "Accueil des personnes en situation de vulnérabilités"
- Assemblée Générale de l'APAEI Pays d'Auge et de Falaise
- Assemblée Générale de l'Association des Amis de Jean Bosco
- Participation à journée "Autodétermination" proposée par l'APAEI Pays d'Auge et de Falaise

NOUVELLE ADHÉSION 2024
En 2024, l'UFAL de Caen la Mer (Union des Familles Laïques) a rejoint l'UDAF du Calvados

LE PLDA : OUTIL DU DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Le « Plan Local de Développement Associatif » est un outil interne visant à planifier et évaluer nos actions de développement associatif pour la période 2021 / 2024. Il est organisé autour de 4 orientations phares :

**Animer | Accueillir |
Prospecter | Réactiver**

Avec pour ambition de redynamiser et d'élargir notre réseau afin d'accroître notre impact en faveur des familles.

Soutenir le réseau

Afin de soutenir les associations dans leurs missions, l'UDAF propose différentes prestations aux membres de son réseau.

MISE À DISPOSITION DE SALLES

L'UDAF met gratuitement à disposition des associations ses salles équipées, pour l'organisation de réunions et d'activités.

GESTION DES ADHÉRENTS

Les associations membres ont accès sans frais au logiciel Adhélis, développé par l'UNAF, pour gérer leurs adhérents et éditer les documents nécessaires aux Assemblées Générales.

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

L'UDAF accompagne les associations dans leurs démarches : rédaction de statuts, organisation d'AG, création de cartes d'adhérents, etc.

INFORMATION ET FORMATION

L'UDAF diffuse régulièrement des infos sur la vie associative, les appels à projets et événements. Des temps d'information et de formation peuvent être organisés avec l'UNAFOR ou des partenaires locaux, selon les besoins exprimés.

VISIBILITÉ

Des outils sont proposés pour valoriser et promouvoir les actions des associations.

SOUTIEN ADMINISTRATIF

L'UDAF aide les associations à créer leurs supports de communication, à utiliser les outils bureautiques et leur fournit du matériel de reprographie et de reliure.

ORGANISATION DE PROJETS ET D'ÉVÈNEMENTS

Elle accompagne les associations dans la planification, la recherche de lieux ou d'intervenants, et la communication autour de leurs actions.

DOMICILIATION

Les associations membres peuvent faire domicilier leur courrier au siège de l'UDAF.

DOCUMENTATION

L'UDAF met à disposition des ressources documentaires sur des sujets utiles au réseau associatif.

MISE EN RELATION

L'UDAF facilite les échanges entre associations et partenaires pour favoriser les collaborations.

Promouvoir le réseau

La promotion du réseau est une action clé permettant de mettre en lumière à la fois l'UDAF mais aussi et surtout les associations qui la composent.

Pour donner de la visibilité au mouvement familial, aux positions défendues et services proposés, l'UDAF déploie de multiples actions et outils de communication à destination de plusieurs cibles :

- Le grand public et notamment les familles adhérentes ou non aux associations familiales,
- Les associations elles-mêmes,
- Les partenaires institutionnels et politiques,
- Les médias.

MANIFESTATIONS

Place aux assos

Depuis 2015, l'UDAF du Calvados participe à la manifestation "Place aux assos" organisée par la Mairie de Caen. La 10ème édition de cette manifestation s'est déroulée le 7 septembre 2024 dans les rues du centre-ville. Cette journée festive est l'occasion pour l'UDAF de faire connaître ses actions et celles de son réseau auprès du grand public mais également des autres associations présentes.

Forum des associations

En amont de sa conférence-débat grand public au centre des congrès de Caen, l'UDAF offre aux associations de son réseau la possibilité de tenir un stand dans le hall d'accueil de l'amphithéâtre.

Les associations peuvent ainsi échanger avec le public et présenter leurs engagements et leurs propositions.

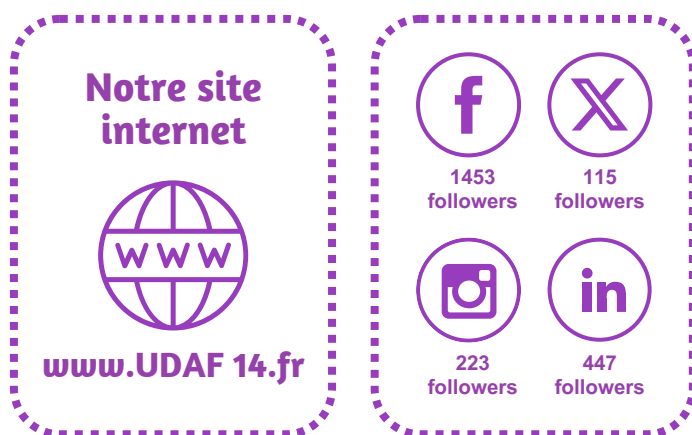


SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le site internet de l'UDAF 14 : visibilité et cohérence

Le site de l'UDAF 14 (www.UDAF14.fr) s'intègre dans l'écosystème digital créé par l'UNAF avec la volonté d'harmoniser la communication digitale de l'ensemble du réseau pour davantage de cohérence, de visibilité et d'impact.

Les contenus des sites du réseau sont alimentés directement par l'UNAF. L'UDAF 14 a la possibilité de personnaliser et d'alimenter le site en fonction des spécificités de ses services et de ses actualités.



L'UDAF encourage les associations familiales à utiliser son site pour donner de la visibilité à leurs événements qui sont mis en avant sur la page d'accueil.

L'UDAF du Calvados sur les réseaux sociaux

L'UDAF est également présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et X-Twitter) pour diffuser les outils développés par le réseau, promouvoir ses grands événements, relayer les informations des associations familiales du département et informer les familles de tout sujet pouvant toucher leur quotidien.

PRINCIPALES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES AU COURS DE L'ANNÉE 2024

Participation aux cérémonies des vœux de:

- M. BOUYX, Député, le 11 janvier 2024
- M. le Maire de Ifs, le 11 janvier 2024
- La Mutualité Française de Normandie, le 16 janvier 2024
- Mme le Maire de Mondeville, le 18 janvier 2024
- La communauté de communes du pays de Falaise, le 19 janvier 2024
- M. le Directeur du centre hospitalier de Lisieux, le 19 janvier 2024
- Soliha, le 22 janvier 2024
- M. DELAPORTE, Député, le 24 janvier 2024
- M. le Maire de Caen, le 25 janvier 2024
- M. NOUVELOT, Vice-Président du Conseil Départemental, le 30 janvier 2024

Temps d'échange avec Mme Amandine FRANCOIS-GOGUILLON, Maire-adjointe à la ville de Caen en charge de l'éducation, l'égalité des chances, la famille et la petite enfance, le 17 janvier 2024.

Participation à la cérémonie de remise des prix Phénix à l'Université de Caen-Normandie, le 29 janvier 2024.

Participation à la 6ème conférence des partenaires de la FEPEM Normandie, le 9 février 2024.

Participation à la conférence thématique "Les successions : questions pratiques" organisée par le Tribunal Judiciaire de Lisieux, le 29 mars 2024.

Intervention de M. MERCIER, Président de l'UDAF du Calvados, à la table-ronde organisée par l'Union Amicale des Maires du Calvados et le Comité Départemental des Services aux Familles dans le cadre de l'après-midi sur le thème "Hyper connexion et parentalité", le 16 avril 2024.



Intervention de Mme HERIN-GILLIER, Directrice des services sociaux, à la rencontre "Santé mentale : La responsabilité dans tous ses états" organisée par Santé mentale France Normandie, le 16 avril 2024.

Participation au forum mondial pour la paix organisé par la Région Normandie, le 26 septembre 2024.

Participation à la réunion de rentrée des associations caennaises organisée par la Mairie de Caen et aux ateliers proposés dans ce cadre, le 5 octobre 2024.

Participation à l'inauguration du centre dentaire du CHU de Caen, le 14 novembre 2024.

Organisation d'une rencontre des associations avec M. BRUNEAU, Député, le 18 novembre 2024. Présence de 15 représentants associatifs pour un temps d'échange autour des actions du mouvement familial et des difficultés rencontrées.



Participation à la conférence "Faire famille en 2024" organisée par l'UDAF de l'Orne, le 19 novembre 2024.

Participation à la cérémonie des étoiles de l'Europe en Normandie, le 21 novembre 2024.

Participation de M. MERCIER, Président de l'UDAF du Calvados, à la table-ronde « Comment les usages des écrans transforment-ils la parentalité (rôle, légitimité et responsabilité) ? », organisée dans le cadre de la 15^e journée d'étude sur l'enfance au quotidien : « Le rapport aux écrans des enfants et des jeunes : enjeux éducatifs pour les parents et les professionnels ». Cet événement était porté par le laboratoire CIRNEF, en collaboration avec la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université de Caen-Normandie, le 4 décembre 2024.

L'UDAF : ses services et actions en direction des familles

Répondre aux préoccupations familiales, accompagner la parentalité, valoriser la cellule familiale... ce sont des enjeux clés pour l'UDAF du Calvados et pour lesquels différentes actions sont développées tout au long de l'année.

Conférence-débat annuelle

Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, se tient chaque année au mois de novembre. Afin de garantir un accès à toutes les familles, la conférence est traduite en Langue des Signes Française (LSF).

Le **mardi 12 novembre 2024**, l'UDAF du Calvados a eu l'honneur d'accueillir Bruno HUMBEECK, psychopédagogue et directeur de recherche au sein du service des Sciences de la famille de l'Université de Mons.

Lors de son intervention intitulée « Les adolescents : mieux les comprendre pour mieux les accompagner », Bruno HUMBEECK a exploré les défis éducatifs et psychologiques auxquels est confrontée la « génération de verre » : une jeunesse hyperconnectée et hypersensible qui interroge en profondeur nos modèles sociaux et éducatifs. Il a proposé aux participants des outils concrets et des pistes de réflexion pour mieux comprendre les adolescents et les accompagner avec bienveillance dans le développement de leur résilience.

Plus de 500 personnes – familles, professionnels, étudiants, bénévoles – ont assisté à cette soirée. Les résultats de l'enquête de satisfaction témoignent de la pertinence de l'événement et de sa capacité à répondre aux attentes du public.

En amont de la conférence, plusieurs associations familiales membres de l'UDAF ont eu l'opportunité de présenter leurs actions dans le hall d'accueil, offrant ainsi une belle visibilité à leurs engagements et initiatives.

CONFÉRENCE-DÉBAT | MARDI 12 NOV. 2024
Centre de congrès de Caen [20 h 30]

**LES ADOLESCENTS :
MIEUX LES COMPRENDRE
POUR MIEUX LES
ACCOMPAGNER**

Bruno HUMBEECK
Psychopédagogue et auteur
de l'ouvrage "La Génération
de verre", paru aux éditions
Mardaga en janvier 2024

**SUR INSCRIPTION
(FLASHEZ-MOI !)**

ENTRÉE GRATUITE
Traduction
en LSF



Ateliers parents / enfants

Actions réalisées dans le cadre de la convention d'objectifs UNAF/UDAF - Développer et animer des ateliers de soutien à la parentalité.

Lancé officiellement par l'UDAF du Calvados en 2023, le dispositif « Questions de Parents » permet de soutenir la parentalité autour de 2 volets :

Ateliers PAPOTO - Parentalité pour tous

Ces ateliers, labellisés 1000 premiers jours, ont pour objectif la prévention des inégalités par le renforcement des connaissances et des compétences des parents défavorisés et/ou fragilisés. L'ambition de PAPOTO est de compenser la première inégalité constituée par l'accès à une information scientifiquement fondée concernant le développement affectif, émotionnel, social, cognitif de l'enfant et les pratiques éducatives identifiées dans la littérature comme les plus propices à son épanouissement.

La démarche PAPOTO s'organise sous forme d'ateliers de guidance parentale à partir de vidéos thématiques (par ex. : « parler des émotions avec son enfant », « le jeu, essentiel pour le développement », « aider son enfant à parler », « éduquer son enfant sans violence »...) qui sont un point de départ pour un échange entre parents, animé et modéré par un professionnel et/ou un bénévole.

Ateliers « Parlons d'argent avec nos enfants »

Fort de son expertise en matière d'accompagnement budgétaire et dans le domaine du logement, l'UDAF 14 développe des ateliers « Parlons d'argent avec nos enfants », par tranches d'âges, via des animations ludiques et interactives (jeux pédagogiques (jeux de société, quiz...), outils interactifs), tout en laissant une large place à l'échange entre les enfants et les parents. Ces ateliers sont ponctués de conseils pour aider les parents, d'une part, dans la gestion de leur budget et, d'autre part, dans le rapport de leurs enfants à l'argent et à l'environnement (économie d'énergie, gestion des déchets, etc.). Ces ateliers peuvent être également co-construits avec les organismes locaux d'« éducation financière » tels que la Banque de France, Finances et pédagogie, etc.

Afin d'aller à la rencontre des publics, ces ateliers se déroulent hors les murs (dans des lieux grands publics ou dans des structures partenaires) et sur des créneaux atypiques (mercredi après-midi, fin de journée, week-end). Des ateliers sont mis en place pour les enfants en partenariat avec l'association Lire et faire lire, afin de permettre aux parents de venir avec leurs enfants.



ATELIERS PAPOTO PARENTALITÉ POUR TOUS

- 3 ateliers à la Ferme Culturelle du Bessin
- 6 ateliers au Centre Pénitentiaire de Caen
- 1 atelier au CCAS de Blainville sur Orne
- 1 atelier au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Janine Van Daele à Caen



ATELIERS « PARLONS D'ARGENT AVEC NOS ENFANTS »

- 1 atelier en partenariat avec la Bibliothèque Alexis de Tocqueville
- 2 ateliers en partenariat avec la CSF et la médiathèque de Condé en Normandie
- 4 ateliers en partenariat avec la CSF de Condé en Normandie et le Bibliotacot

Médaille de la Famille

La Médaille de la Famille est une distinction honorifique destinée à récompenser les personnes ayant élevé dignement au moins quatre enfants.

En partenariat avec les services de la Préfecture, l'UDAF du Calvados participe chaque année à l'instruction des dossiers de candidature, en émettant un avis sur chacun d'eux. L'attribution de la médaille fait ensuite l'objet d'un arrêté préfectoral.

Cette distinction peut également être décernée à toute personne ayant rendu, à titre professionnel ou bénévole, des services exceptionnels en faveur des familles. Dans ce cas, la proposition peut émaner soit du Ministre chargé de la famille, soit conjointement du Préfet et du Président de l'UDAF. Les demandes doivent être déposées à l'aide d'un formulaire Cerfa disponible en ligne, puis transmises à la mairie du domicile du candidat.

En 2024, la commission « Médaille de la Famille » de l'UDAF a examiné un dossier. Plusieurs autres dossiers ont été reportés en raison de leur réception tardive, qui n'a pas permis de mener l'enquête préalable nécessaire à la prise de décision.

Microcrédit personnel

Le microcrédit est destiné à des particuliers aux revenus modestes (demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minimas sociaux, apprentis...) et a pour but de favoriser l'insertion et / ou le maintien du lien social (ex. : financement du permis de conduire, dépôt de garantie, appareil auditif, achat de véhicule...). L'emprunteur est aidé dans le montage de son dossier et suivi pendant toute la durée du remboursement.

L'UDAF assure, via les Points Conseil Budget, l'accompagnement des demandeurs issus de ses services de protection, mais également de demandeurs extérieurs.

Depuis 2018, l'UDAF est associée au CCAS de Caen pour animer et co-porter une plateforme départementale de microcrédit qui vise à améliorer l'accès au microcrédit en développant un réseau de partenaires affiliés sur tout le territoire.

Au 31 décembre 2024, la plateforme comptait 25 partenaires : ADAPT Ifs, Plaine Emploi, R'Pur, Habitat et Humanisme, Confédération Syndicale des Familles 14, BAC Emploi Lisieux, Association Familiale de Douvres la Délivrande, Croix Rouge Calvados, SINEO / Transmission 14, INFREP Calvados, SAJD-ACSEA, Inolya, Mobilys, Dynamia, Handyjob, Les restos du coeur et plusieurs CCAS Colombelles, Fleury sur Orne, Honfleur, Ifs, Luc sur Mer, Mézidon Vallée d'Auge, Mondeville, Ouistreham, Trouville sur Mer, Verson.

CHIFFRES CLÉS 2024

110 évaluations

33 dossiers présentés aux partenaires bancaires

12 microcrédits accordés

**2 partenaires bancaires :
Caisse d'Epargne et Créasol
(en début d'année)**

95% pour le financement de la mobilité



FAITS MARQUANTS 2024

Participation au webinar UNAF/FASTT sur le microcrédit le 18 janvier 2024.

Modification des partenariats bancaires :

- Arrêt d'activité pour Créasol durant l'été 2024.
- Restructuration d'activité pour Parcours Confiance/Caisse d'Epargne conduisant à une interruption de l'offre durant 3 mois et à la création d'une nouvelle proposition sous la bannière "Institut de Microcrédit".

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants dans différentes structures éducatives (écoles, crèches, centres de loisirs...) et ainsi stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Sur le territoire Calvadosien, l'action est portée par l'association « Lire et faire lire dans le Calvados » co-fondée par l'UDAF du Calvados et la Ligue de l'Enseignement du Calvados. Pour soutenir le Conseil d'Administration de l'association dans le développement et l'animation du réseau de bénévoles et de structures partenaires, l'UDAF est engagée dans la coordination du dispositif.

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2024

128 bénévoles

3047 heures de bénévolat

80 structures :

8 écoles maternelles, 22 écoles
élémentaires, 6 bibliothèques,
4 accueils de loisirs,
36 structures petite enfance,
4 structures "autres" (médico-
sociales)

22 manifestations organisées



FAITS MARQUANTS 2024

Accompagner les lecteurs dans l'évolution de leurs pratiques

Temps de formation

- 4 demi-journées de formation sur la lecture à voix haute (15/01/2024, 18/01/2024, 20/06/2024, 27/09/2024)
- Une journée de formation sur la lecture individualisée aux jeunes enfants et aux enfants en situation de handicap psychique (01/10/2024)
- Une journée de formation sur la lecture d'albums documentaires (08/10/2024)
- Une action de sensibilisation à l'utilisation du kamishibai (19/11/2024)

Journée interdépartementale des bénévoles

Cette première journée interdépartementale a réuni le 19 janvier 2024, 48 bénévoles des départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

Après une matinée de temps d'échange, les bénévoles ont accueilli Anne SCHNEIDER - Maître de conférences - pour une intervention sur la question du genre dans la littérature jeunesse et Agathe HENNINGS - Editrice - pour une présentation de ses collections.

Cafés-livres

Ces moments conviviaux rassemblent les lecteurs dans une librairie ou une bibliothèque, où un professionnel anime une présentation d'ouvrages. Ces rencontres offrent aux participants l'opportunité de découvrir une sélection de livres et de profiter de conseils avisés pour choisir des lectures adaptées à leurs besoins et à leurs envies (28/03/2024 à la Bibliothèque Départementale du Calvados ; 15/04/2024 à la librairie "Le cheval crayon" ; 28/04/2024 à la bibliothèque de Mézidon-Canon ; 11/10/2024 à la médiathèque de Lisieux ; 04/11/2024 à la librairie Place 24 à Douvres la Délivrande).



Cafés d'échange

Ces temps informels réunissent des lecteurs bénévoles pour leur permettre d'échanger sur leurs expériences, leurs difficultés, leurs astuces, leurs livres coups de cœur (10/04/2024).

Voyage au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil

Le 2 décembre 2024, les bénévoles de Lire et faire lire ont pu découvrir le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil grâce à un déplacement en bus organisé par l'association.

Favoriser la rencontre avec les professionnels du livre

Organisation de rencontres à destination des enfants

Permettre aux enfants de rencontrer des auteurs ou illustrateurs, c'est leur donner accès aux coulisses de la création littéraire pour prendre conscience du travail de ces artistes.

En 2024, ont bénéficié de ces projets :

- 2 classes de CM1/CM2 de l'école Célestin Freinet d'Hérouville Saint Clair - rencontre avec Emmanuelle HALGAND.
- 2 classes de CM1/CM2 de l'école De la Varla-Minici de Bellegreville - rencontre avec Alice BRIERE-HACQUET.
- 2 classes de CM1/CM2 de l'école André Lefèvre de Subles - Rencontre avec Alice BRIERE-HACQUET.

Ces rencontres s'organisent en 2 temps : un échange avec l'auteur/illustrateur autour de ses ouvrages et un temps créatif.

Organisation de rencontres à destination des bénévoles

Afin de donner l'occasion à ses bénévoles de rencontrer des auteurs/illustrateurs, Lire et faire lire dans le Calvados a organisé au cours de l'année 2024, 3 temps de rencontre avec : Agathe HENNINGS, Philippe JALBERT (dans le cadre d'un partenariat avec le Salon du livre de Caen) et Emmanuelle HALGAND.

Communiquer sur les actions de l'association

Place aux assos

Afin de rencontrer de nouveaux bénévoles et de nouvelles structures, Lire et faire lire 14 participe à la manifestation "Place aux assos" organisée par la Mairie de Caen dans le centre-ville.

Réunion de rentrée et Assemblée Générale

Chaque année l'association Lire et faire lire organise en septembre une réunion de rentrée permettant aux bénévoles potentiels et actifs, de se rencontrer, d'échanger, de découvrir le programme de l'année.

En novembre, l'Assemblée Générale est l'occasion de présenter les chiffres clés de notre action et de réfléchir aux nouvelles actions à développer.

Lire hors les murs

Lectures évènementielles

Les lecteurs de l'association Lire et faire lire dans le Calvados participent régulièrement à des lectures évènementielles et partagent avec le grand public leur passion pour la lecture jeunesse. En 2024, les bénévoles sont intervenus lors de cinés-contes au Lux, au salon du livre jeunesse de Louvigny, au salon du livre Epoque.



Projets intergénérationnels

En 2024, Lire et faire lire 14 a conduit, avec le soutien de la Conférence des Financeurs, 2 projets intergénérationnels :

- “Je t’offre des papillons” : mené entre septembre et décembre 2024, ce projet a permis à des élèves de CM2 et à des seniors de se rencontrer autour de la lecture du livre “Grand-père papillon” de Franck Achard et Evanne Dufeil. Après une formation à la lecture à voix haute, les élèves ont partagé des moments de lecture individualisée avec les résidents de l’Ehpad “La Mesnie”, suivis d’une lecture musicale en plénière, saluée par l’émotion et l’enthousiasme de tous.
- “Des contes rien que pour vous” : ce projet a permis à des élèves de l’école Camus de Mézidon, formés à la lecture de contes par la conteuse Marie LEMOINE et des bénévoles de Lire et faire lire, de partager des moments privilégiés avec les résidents de l’EHPAD local. Après des ateliers de formation et une première rencontre conviviale, les élèves ont présenté “leur” conte lors d’une séance de lecture en speed-dating à la bibliothèque, en présence des seniors, de leurs familles et des habitants. Cette action s’est terminée par un spectacle de contes accompagnés à la harpe et au piano à destination du grand public et organisé à l’EHPAD ANAIS de Mézidon Canon.



LABEL
“MA COMMUNE AIME
LIRE ET FAIRE LIRE”

3 communes labellisées sur le
département :
Louvigny
Ouistreham
Verson

Observatoire départemental des familles



L'Observatoire des familles est un dispositif original du réseau UNAF/URAF/UDAF pour mener conjointement une enquête nationale et des enquêtes départementales et régionales afin d'obtenir des résultats représentatifs et comparatifs des réalités de vie des familles selon les territoires.

L'enquête menée en 2023 et publiée en 2024, portait sur le thème du "Désir d'enfant". Les résultats de cette enquête, dont la passation a été confiée à OpinionWay, sont autant d'éléments qui permettent de comprendre et de mesurer le désir d'enfant aujourd'hui, d'analyser les freins à sa réalisation, et de donner des leviers politiques concrets pour répondre aux aspirations des familles.

Pour donner une belle visibilité à cette action, l'UDAF 14 a mis en place une large communication :



Diffusion de la synthèse papier aux partenaires et sur le site internet de l'UDAF 14

TEMOIGNAGES. Garde, logement ou argent freinent le désir d'enfant de ces habitants du Calvados

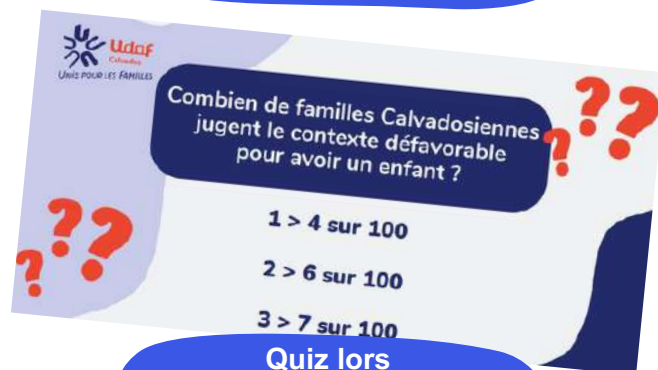
Deux cents familles du Calvados ont participé à l'enquête « Entre désir et réalités : avoir des enfants aujourd'hui en France » pour l'Observatoire des familles Unaf-Udaf. L'étude révèle plusieurs freins à l'agrandissement d'une famille.



Article dans Ouest France du 26/07/2024



Diffusion de 16 capsules "Chiffres clés" sur les réseaux sociaux pendant 1 mois



Quiz lors de l'Assemblée Générale de l'UDAF



Présentation des résultats lors de la réunion plénière du Schéma Départemental des Services aux Familles le 16/09/2024



L'UDAF : ses services et actions de soutien à destination des personnes et familles en situation de vulnérabilité

En concertation avec différents partenaires (services sociaux et médico-sociaux, services judiciaires, de santé, etc...), l'UDAF du Calvados accompagne les familles et les personnes en difficulté en menant auprès d'elles des actions d'intérêt familial et de service public.

Elle réalise ses missions à partir de trois sites géographiques (Caen, Lisieux, Villers-Bocage) pour les familles et les usagers vivant à domicile ou en institution.

Service protection juridique des majeurs

L'UDAF du Calvados exerce des mesures de protection juridique des majeurs depuis 1969.

Dans ce cadre, nos services sont mandatés par le Juge des contentieux de la protection (anciennement nommé Juge des tutelles) pour accompagner des personnes dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts en raison d'une altération soit des facultés mentales, soit de leurs facultés corporelles empêchant l'expression de leur volonté.

Il existe plusieurs mesures de protection adaptées aux besoins des majeurs en situation de vulnérabilité :

- **La sauvegarde de justice** : C'est une mesure de courte durée, qui ne peut excéder 2 ans (1 an renouvelable une fois). Elle peut permettre au majeur d'être représenté pour accomplir certains actes lorsqu'un mandat spécial a été prononcé par le Juge.
- **La curatelle simple** : La personne accomplit seule les actes de gestion courante, comme la gestion du compte bancaire ou la souscription d'une assurance. En revanche, elle doit être assistée de son curateur pour des actes plus importants, tels que la souscription d'un emprunt, par exemple.
- **La curatelle renforcée** : Comme en curatelle simple, la personne devra être assistée de son curateur pour les actes les plus importants. Cependant, c'est le curateur qui perçoit seul les ressources de la personne et qui règle ses dépenses sur un compte ouvert au nom de celle-ci.
- **La curatelle aménagée** : Le Juge énumère les actes que la personne en curatelle a la capacité de faire seule ou, à l'inverse, ajouter d'autres actes à ceux pour lesquels l'assistance du curateur est exigée.
- **La tutelle** : La tutelle est une mesure destinée à protéger une personne majeure dans la protection de sa personne et / ou de tout ou partie de son patrimoine. Le tuteur la représente par principe dans tous les actes de la vie civile et perçoit les ressources de la personne sur un compte ouvert au nom de celle-ci, pour assurer la gestion de ses dépenses.
- **La mesure d'accompagnement judiciaire** : Elle est destinée à aider des personnes majeures dont les facultés ne sont pas altérées mais qui sont en grande difficulté sociale et lorsque leur santé ou leur sécurité en est compromise et qu'elles perçoivent des prestations sociales. Dès lors, la gestion des prestations sociales déterminées par le Juge est confiée à un mandataire judiciaire, assortie d'un accompagnement social individualisé.
- **La tutelle mineur** : Lorsque l'autorité parentale ne peut plus s'exercer, les enfants mineurs peuvent être placés sous tutelle légale. Un ou plusieurs tuteurs sont nommés, en remplacement des parents. Le tuteur prend soin du mineur tout en assurant la gestion et la conservation de son patrimoine éventuel.

FAITS MARQUANTS 2024

Participation à l'audience solennelle de rentrée du Tribunal Judiciaire de Lisieux le 2 février 2024.

Rencontre entre les services tutélaires et le service social du CHU de Caen le 6 février 2024.

Participation aux conférences des métiers à l'Institut des Métiers du Droit et de l'Administration de l'Université de Caen-Normandie, pour une présentation du métier de délégué mandataire à la protection des majeurs aux étudiants, les 12 février et 16 décembre 2024.

Rencontre avec le Tribunal Judiciaire de Lisieux le 14 mars 2024.

Organisation et participation aux réunions du groupement CESAR réunissant les UDAF de Normandie, pour une coopération technique sur des domaines d'actions précis et sur un partage d'expertise les 22 mars, 30 août et 29 novembre 2024.

Participation au colloque "Majeurs protégés et pratiques bancaires : retour sur les difficultés pratiques" organisé par l'Institut Caennais de Recherche Juridique de l'Université de Caen-Normandie, le 11 avril 2024.

Participation aux travaux du Groupe d'Etudes des Services Tutélaires de l'Ouest (GESTO) les 15 janvier, 18 et 19 avril, 1er juillet, 25 octobre 2024 (Assemblée Générale).

Rencontres avec les services tutélaires du Calvados les 19 septembre 2024 et 4 décembre 2024.

Participation à l'audience solennelle de rentrée du Tribunal Judiciaire de Caen le 27 septembre 2024.

Participation à l'audience solennelle de rentrée du Tribunal Judiciaire de Lisieux le 4 octobre 2024.

Participation à la convention personnes protégées "Conquérir autrement" organisée par la Caisse d'Epargne, le 11 octobre 2024.

Participation à la réunion organisée dans le cadre du Schéma régional des mandataires judiciaires le 5 décembre 2024.



**2 348 mesures de tutelle, curatelle ou
sauvegarde de justice réparties en :**
636 mesures de tutelle
1 533 mesures de curatelle
112 mesures de tutelle ou curatelle
aux biens ou à la personne
67 sauvegardes de justice

CHIFFRES CLÉS 2024
AU 31/12/2024

**28 Mesures
d'Accompagnement
Judiciaire**

**7 subrogés tuteurs
ou curateurs**

**53 mineurs accompagnés
dans le cadre d'une mesure
ad'hoc mineurs en 2024**

JOURNÉE AUTODÉTERMINATION - 3 DÉCEMBRE 2024

co-organisée par les UDAF 14, 50, 61, 76 et l'EREN

La journée a commencé par une présentation du concept d'autodétermination par M. Marc BLIN, suivie d'une table ronde avec des intervenants spécialisés (UNAF, EREN). Les membres de l'association « Nous Aussi » ont ensuite partagé leurs expériences, soulignant l'importance de l'autoreprésentation des personnes en situation de handicap. Des interventions théâtrales ont rythmé la matinée.

L'après-midi, des ateliers en petits groupes ont permis de réfléchir à des cas pratiques autour de la santé, du patrimoine et du logement. La journée s'est achevée par une intervention universitaire apportant un éclairage sur les enjeux abordés et les perspectives futures.



Soutien aux tuteurs familiaux : Soutien Info aux Tuteurs Familiaux

En partenariat

L'UDAF participe avec les associations tutélaires ATMP du Calvados et ATC-ACSEA, au fonctionnement du Soutien Info Tutelle qui a pour objet d'informer et de soutenir des personnes appelées à exercer ou exerçant les mesures de protection juridique de leur proche majeur en application de l'article 449 du Code Civil. Ce dispositif bénéficie du soutien de la DDETS, qui accompagne et appuie cette action pour garantir un meilleur accès à l'information et un accompagnement de qualité.

En amont du prononcé des mesures par le Juge, il permet d'informer les familles sur les différents régimes de protection et d'appréhender leur éventuelle future mission de façon plus sereine. Par la suite, le service accompagne et informe les familles tout au long de l'exercice de leur mandat.

Lors des permanences, un professionnel expérimenté écoute, informe et oriente les familles.

En aucun cas, le service n'a vocation à se substituer aux familles dans la réalisation des actes qui leur incombent dans leur fonction de tuteur ou de curateur.

L'ISTF PROPOSE

- Une ligne téléphonique dédiée
- Des rendez-vous individuels
- Des actions collectives d'information
- De la documentation à destination des familles

CHIFFRES-CLÉS 2024

254 personnes renseignées par l'UDAF

72 permanences assurées par l'UDAF
(dont 15 téléphoniques)

14 actions collectives réalisées par l'UDAF

FAITS MARQUANTS 2024

Poursuite des permanences au sein de 6 lieux :

- Permanence physique à la Maison des Associations un à deux jeudis par mois
- Permanence physique à l'UDAF de Lisieux une fois par mois
- Permanence physique à la Circonscription de Vire
- Permanence physique au Tribunal Judiciaire de Caen une à deux fois par mois
- Permanence physique au Tribunal Judiciaire de Vire
- **Permanence mensuelle à la Maison de la Justice et du Droit de Mondeville - Nouveauté 2024**

Poursuite de la tenue d'une permanence téléphonique au sein des locaux de l'UDAF une à deux fois par mois.

Service accompagnement enfance et famille

L'UDAF du Calvados exerce également des mesures d'accompagnement individuel ou familial, en vue de favoriser le retour à l'autonomie.

MESURES SUR MANDATS DES TRIBUNAUX

Les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) sont des mesures ordonnées par le Juge des enfants, prévues à l'article 375-9-1 du Code Civil. L'action du délégué aux prestations familiales vise d'une part à sécuriser la bonne utilisation des prestations familiales pour les besoins liés au logement, à l'éducation, à la santé et l'entretien des mineurs. D'autre part, le délégué exerce une action éducative visant le retour à l'autonomie budgétaire de la famille.

Les enquêtes sociales sont demandées par les Juges aux affaires familiales lorsque ceux-ci sont insuffisamment informés par les éléments dont ils disposent, notamment lors des procédures de séparation familiale. L'enquête sociale porte sur la situation de la famille, parents et enfants, ainsi que, le cas échéant, sur les possibilités de réalisation du projet des parents ou de l'un d'eux quant aux modalités d'exercice de l'autorité parentale.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET BUDGÉTAIRE

Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) sont des mesures administratives contractuelles qui s'adressent à des adultes percevant des prestations sociales et rencontrant des difficultés dans la gestion de leur budget pouvant compromettre leur santé ou leur sécurité. La MASP vise à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations sociales. L'UDAF est mandatée par le Conseil Départemental avec lequel une convention est établie.

Les Points Conseil Budget sont des dispositifs d'Etat visant les objectifs suivants :

- Lutter contre l'endettement ou le mal-endettement
- Prévenir les difficultés budgétaires et les situations de surendettement
- Accompagner les personnes dans la gestion et la maîtrise de leur budget lors d'entretiens personnalisés
- Renforcer si besoin l'efficacité de la procédure de surendettement par un accompagnement

Ils sont complétés par le dispositif Information et Soutien au Budget Familial qui vient apporter une réponse supplémentaire.

CHIFFRES CLÉS 2024

22 enquêtes sociales confiées au cours
de l'année

253 Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion
du Budget Familial
au 31/12/2024



161 Mesures d'Accompagnement
Social Personnalisé
au 31/12/2024



6 labels Points Conseil Budget
19 lieux de permanence dans 14 villes
522 personnes reçues ou accompagnées
1140 entretiens réalisés
73 actions collectives

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Conventions avec le Conseil Départemental du Calvados

L'Accompagnement Social Individualisé (ASI) est une mesure administrative contractuelle qui s'adresse aux bénéficiaires du RSA orientés vers la sphère sociale et qui rencontrent des difficultés importantes et multiples constituant des freins à leur insertion sociale et professionnelle. L'accompagnement a alors pour objectif premier de déboucher sur leur mieux-être, sur leur développement personnel et leur insertion sociale. Les participants sont accompagnés en moyenne au rythme de deux rencontres par mois. L'UDAF intervient sur les territoires couverts par les circonscriptions de Pays d'Auge Nord et Pays d'Auge Sud.

Les actions d'accompagnement vers l'emploi des étrangers en situation régulière accueillis au sein des résidences ADOMA pour lever les freins à l'emploi.

Le dispositif expérimental "Vers l'emploi" dans le cadre du "Service Public Insertion Emploi" visant à favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA. Sous l'égide du Conseil Départemental, elle est réalisée en partenariat avec FACE-Normandie afin d'assurer un suivi intensif pour un retour rapide à l'emploi. L'UDAF prend en charge le volet accompagnement social pour lever les freins sociaux d'accès à l'emploi. FACE-Normandie prend en charge le volet emploi. Ces expérimentations ont été menées sur les territoires de Caen, Lisieux, Villers-Bocage et Molay Littry. L'expérimentation a pris fin au 31/12/2024.

CHIFFRES CLÉS 2024

103 participants aux mesures d'Accompagnement Social Individualisé au cours de l'année

128 personnes accompagnées dans le cadre du RSA dans les résidences ADOMA Caen la Mer

SPIE : 75 bénéficiaires en file active

SERVICE D'AIDE ET D'INFORMATION POUR LE LOGEMENT (SAIL)

Rattaché au Service Accompagnement Enfance et Famille, il intervient auprès de toutes les familles qui le souhaitent, qu'elles soient propriétaires, accédantes à la propriété ou locataires de leur logement, pour les informer ou les accompagner sur les questions liées au logement.

Ses missions

- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement par convention avec la DDETS dans le cadre du FNAVDL**, en collaboration avec le CCAS de Caen.
- **La réalisation d'enquêtes DALO avec la réalisation d'un diagnostic social de la situation du requérant DALO par convention avec la DDETS.**
- **La réalisation des enquêtes de prévention des expulsions** à destination des différents Tribunaux Judiciaires, de la Préfecture et des Sous-Préfectures du département, dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental du Calvados.
- **L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)** en convention avec le Fonds de Solidarité Logement du département.
- **Les diagnostics, les mesures d'aide éducative budgétaire et les mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement en convention d'Action Logement.**
- **Les mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement pour les bénéficiaires d'une protection internationale** en convention avec la DDETS.
- **L'accompagnement à la gestion locative et sociale pour les résidents des résidences sociales ADOMA.**

CHIFFRES CLÉS 2024

FNAVDL - prescriptions reçues en 2024 : 65 AVDL et 23 diagnostics

208 enquêtes DALO réalisées en 2024 pour 737 personnes dont 320 mineurs

1886 dossiers d'expulsion reçus en 2024

ASLL Marché Public/FSL - mesures reçues en 2024 : 195 mesures

Convention Action logement : 43 personnes ayant bénéficié d'un accompagnement et/ou d'un diagnostic

AGLS ADOMA : 264 résidents accompagnés

ADVL protection internationale : 253 personnes suivies (arrêt en juillet 2024)

FAITS MARQUANTS DU SERVICE ENFANCE ET FAMILLE EN 2024

Arrêt en juillet 2024 de l'activité "BOP 104 - action 12" : Intégration des étrangers primo-arrivants - Intégration et accès à la nationale française (non renouvellement de la convention).

Participation à la réunion régionale de la Commission d'Hébergement et d'Accès au Logement (volet FNAVDL), le 10 septembre 2024.

Rencontre avec les Juges pour enfants du Tribunal de Caen le 14 octobre 2024.

Participation au comité de pilotage régional des Points Conseil Budget de Normandie, le 15 octobre 2024.

Participation aux rencontres territoriales de l'intégration organisées par la Préfecture, le 18 octobre 2024.

Participation à la rencontre annuelle de coordination des enquêteurs sociaux à la Cour d'Appel de Caen, le 6 novembre 2024.

Participation au « Rendez-vous départemental du logement » sur la prévention des expulsions locatives et présentation des actions de l'UDAF par Mme Marie HENRY, Responsable du SAEF, le vendredi 29 novembre.

Participation aux réunions de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance.

Participation aux réunion du groupe de travail sur les évolutions du dispositif RSA, piloté par le Conseil Départemental les 20 novembre et 19 décembre 2024.

Réponse au marché GAD (Garantie d'Activité Départementale) et renouvellement des marchés ASI (Accompagnement Social Individualisé) et AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement).



L'UDAF : des bénévoles et des salariés engagés pour et avec les familles

Toutes les actions présentées précédemment ne pourraient être menées sans l'engagement des bénévoles membres du Conseil d'Administration, des représentants et des salariés de l'UDAF qui œuvrent chaque jour pour assurer les missions de l'Institution.

Gouvernance : des bénévoles au cœur du fonctionnement de l'UDAF

L'UDAF du Calvados est administrée par des bénévoles, élus en Assemblée Générale ou désignés par les mouvements, membres des associations familiales adhérentes. Venus d'horizons associatifs divers, ces bénévoles rejoignent l'UDAF pour apporter leur connaissance des réalités familiales, contribuer à la définition de la politique familiale locale et participer à la gouvernance de l'UDAF.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est l'instance de décision qui définit, oriente et contrôle les actions de l'association UDAF. Elle est composée des associations familiales adhérentes membres actifs, des fédérations départementales, des organismes associés et de partenaires institutionnels et politiques.

Les votes portent sur l'activité de l'UDAF, les budgets et, tous les deux ans, sur l'élection d'une moitié des administrateurs.

Au-delà de ses fonctions statutaires, l'Assemblée Générale est aussi un temps convivial d'échange et de rencontre entre les associations du territoire.

Le 14 juin 2024, l'UDAF du Calvados a tenu son Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de la MFR de Maltot, en présence de ses adhérents et partenaires.

Ce rendez-vous annuel a permis de présenter le bilan des actions conduites en 2023 ainsi que les perspectives pour l'année 2024. Une occasion de revenir sur les projets phares, les services déployés, et de réaffirmer les priorités à venir au service des familles.

Un éclairage particulier a été apporté sur la Médaille de la Famille et les actions de l'UDAF pour faire vivre et animer le mouvement familial dans le Calvados.

Cette Assemblée Générale a également permis aux adhérents de découvrir une nouvelle association adhérente : l'Union des Familles Laïques de Caen la Mer (UFAL), présentée par son Président, Paul BESOMBES.

Paul MERCIER, Président de l'UDAF, a aussi eu l'honneur de remettre à Mme HEURTIN, ancienne Présidente de l'association Familles Rurales de Soumont St Quentin qu'elle a fondée, la Médaille de la Famille pour services exceptionnels.

Enfin, l'Assemblée a procédé au renouvellement partiel du Conseil d'Administration, garantissant ainsi la continuité et la vitalité de la gouvernance de l'UDAF.



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le Conseil d'Administration, instance délibérative, est constitué de membres bénévoles issus des associations familiales qui sont soit :

- élus lors de l'Assemblée Générale sur candidatures individuelles,
- désignés par les fédérations, les associations familiales ou les sections, membres actifs de l'UDAF afin de représenter l'ensemble des sensibilités associatives.

Le Conseil d'Administration définit les positionnements de l'Institution et gère l'ensemble des actions de l'UDAF en prenant toute décision nécessaire à son fonctionnement.

Paul MERCIER des ROCHETTES (AFC) | Président

Membres du Bureau

Joël PILLU (UNAFAM) | Vice-Président

Michel EVRARD (AFC) | Trésorier

Michel le RICQUE (AFC) | Trésorier Adjoint

Anne-Marie LETOURNEUR (MFR) | Secrétaire

Agnès ZARAGOZA (MFR) | Secrétaire Adjointe

Annick HAISE (APF France handicap) | Membre

Annie LECONTE (MFR) | Membre

(Bureau renouvelé en 2024)

Autres membres

Marylène BAUDET (ADMR)

Paul BESOMBES (UFAL)**

Morgan BOURLET (UFAL)**

Annick CZECHKO (UDAPEI)

Aline GUERIN (CSF)

Yves GUERIN (MFR)

Rémy GUILLEUX (MFR)

Martine LECHARPENTIER (CSF)

Danielle LERENARD (UNAFAM)

Bernadette RIBOULET (AFC)*

Arlette SEBERT (Familles Rurales)

Christine de VANSAY (AFC)

**1ère désignation en juin 2024*

***1ère désignation en avril 2025*

8

Membres
du Bureau

20

Membres du Conseil
d'Administration

3

Réunions
de Bureau

6

Réunions du Conseil
d'Administration

Principaux thèmes abordés en 2024

- L'organisation de l'accueil de la réunion des Présidents et Directeurs du réseau UNAF/URAF/UDAF en mars 2025, en lien avec l'UNAF
- L'organisation de la Semaine des Familles 2025
- L'Observatoire des Familles
- Le développement associatif
- La représentation familiale
- La démarche de diagnostic des risques psychosociaux
- La démarche d'évaluation et de qualité
- Les actions conventionnelles UDAF 14/UNAF
- L'évolution des adhérents
- Le suivi des organes de gouvernance
- Les budgets et les résultats

Réunion
d'information à
destination des
nouveaux
administrateurs
26 novembre 2024

COMMISSIONS

Afin d'aider les délégués familiaux dans leurs représentations et d'éclairer le Conseil d'Administration dans ses réflexions, des commissions et des groupes de travail sont mis en place.

Ces instances mixtes, composées de bénévoles et de salariés, permettent d'apporter sur différents thèmes une vision militante et politique aux objectifs poursuivis et aux actions à mettre en œuvre.

COMMISSIONS ET GROUPES DE RÉFLEXION

La **Commission "Actualités de la politique familiale"** - chargée de mener une réflexion sur la mobilité des familles (thème de réflexion défini par le CA) : réunion de cadrage (26 mars), rencontre avec l'AUCAME (25 novembre)

La **Commission "Observatoire départemental des familles"** - chargée de préparer la diffusion des résultats de l'enquête (19 février)

La **Commission "Médaille de la famille"** - chargée de l'étude des dossiers en vue de l'émission d'un avis (15 avril)

COMMISSIONS UTILES AU FONCTIONNEMENT DE LA GOUVERNANCE ET À LA BONNE MARCHE DES SERVICES

La **Commission de contrôle** : Examen des listes des adhérents (26 février), examen de la demande d'agrément de l'UFAL Caen la Mer (15 avril), examen des candidatures pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration de l'UDAF (7 mai)

L'**Instance de contrôle** : Contrôle des procédures comptables (12 avril, 11 octobre et 12 décembre)

Equipes de professionnels

Les professionnels de l'UDAF sont répartis entre les 3 grands pôles d'activités :

- **Pôle vie associative et actions familiales** qui soutient le réseau associatif et les bénévoles dans leurs missions et met en œuvre des actions en direction du réseau et de toutes les familles (pages 3 à 24)
- **Pôle protection et accompagnement** qui exerce les mesures au bénéfice des personnes et familles en situation de vulnérabilité (pages 25 à 30))
- **Pôle services généraux** qui regroupe les services indispensables au bon fonctionnement de l'institution : ressources humaines, accueil, courrier, logistique, informatique et comptabilité (pages 31 à 40)

Les services de l'UDAF sont placés sous la direction de Christophe NIEL, mandaté par le Conseil d'Administration pour mettre en œuvre ses directives et recommandations.



Antenne de Caen et siège social

49 rue de Lion-sur-mer
(103 salariés)



Antenne de Lisieux

263 rue Calmette et Guérin
(24 salariés)



Antenne de Villers-Bocage

3 rue des Fours à Chaux
(25 salariés)

93%
de femmes
7%
d'hommes

152
Salariés

13% encadrement
56% personnel
social
32% personnel
administratif

42
ans
Âge moyen
des salariés

Les ressources
humaines au 31
décembre 2024

10.74
ans
d'ancienneté

130
CDI
22
CDD

84%
de temps plein
16%
de temps partiel

ORGANISATION DES SERVICES

Conseil d'Administration

Président

Direction générale

INSTITUTION FAMILIALE

Soutien à la gouvernance,
développement associatif,
représentation familiale,
relations réseau,
Lire et faire lire,
microcrédit personnel,
Médaille de la famille,
actions conventionnelles.

SERVICES GÉNÉRAUX

Secrétariat de direction
et des services généraux,
ressources humaines,
accueil / standard, courrier,
coordination des secrétariats,
logistique, informatique,
qualité et évaluation,
communication, gestion et
finances (comptabilité
générale et tutelle),
accompagnement juridique.

PROTECTION ET ACCOMPAGNEMENT

Protection juridique des majeurs :

Mesures Judiciaires de Protection des
Majeurs, Mesures d'accompagnement
Judiciaires, mesures ad'hoc, tuteurs
familiaux

Accompagnement enfance et famille :

Accompagnement Social Lié au
Logement, Accompagnement Vers et
Dans le Logement, prévention des
expulsions locatives, enquêtes DALO,
Information et Soutien au Budget
Familial, Points Conseil Budget, enquêtes
sociales JAF, Accompagnement Social
Individualisé, Mesures
d'Accompagnement Social Personnalisé,
Mesures Judiciaires d'Accompagnement
à la Gestion du Budget Familial,
accompagnement des résidents ADOMA,
Service Public Insertion Emploi.

Autres actions : Mesures ad'hoc mineurs

RESSOURCES HUMAINES ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La réunion institutionnelle des vœux

Le 16 janvier 2024, l'UDAF du Calvados a rassemblé ses salariés et administrateurs pour une journée institutionnelle au cœur du château de la ferme pédagogique de Ouézy. Cette rencontre conviviale a permis aux membres de notre association de débiter l'année dans un esprit d'échange et de dynamisme.



Au programme :

- Un discours de Paul MERCIER, Président, et Christophe NIEL, Directeur général, qui ont présenté le bilan de l'année 2023 ainsi que les perspectives pour 2024.
- Une séance de yoga du rire animée par Cédric PEJOU, de l'association Rire et Santé, pour insuffler bonne humeur et bien-être.
- Un déjeuner convivial partagé entre tous les participants.
- Un escape game palpitant animé par "Petits meurtres entre amis", favorisant la collaboration et la cohésion d'équipe.

FAIT MARQUANT 2024

Mise en place du logiciel Lucca pour la gestion des congés et absences

Le diagnostic des risques psychosociaux

En 2024, l'UDAF du Calvados a initié un audit approfondi des Risques PsychoSociaux (RPS), confié au cabinet ARFOS, sélectionné à l'issue d'une procédure comprenant l'élaboration d'un cahier des charges précis et la consultation de plusieurs cabinets spécialisés.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte de prévention et d'amélioration des conditions de travail, en réponse à une demande émise par le Conseil Social et Économique (CSE), soulignant l'importance accordée au bien-être des collaborateurs au sein de notre organisation.

Présentation de la démarche :

La démarche, structurée et collaborative, repose sur plusieurs étapes clés visant à associer l'ensemble des parties prenantes, garantir la transparence et favoriser l'appropriation des résultats :

- Constitution d'un Comité de Pilotage (COPIL) regroupant élus et membres de la direction, pour piloter le projet de manière conjointe et assurer un suivi régulier.
- Formation des membres du COPIL en septembre 2024, visant à sensibiliser et outiller les élus et la direction sur les enjeux liés aux RPS et aux modalités d'audit.
- Présentation de la démarche aux salariés début novembre 2024, pour les informer et les mobiliser autour du projet.
- Lancement des enquêtes individuelles dès novembre 2024, visant à recueillir les perceptions et expériences des salariés.
- Organisation de 10 focus-groupes en janvier 2025, permettant un échange approfondi et la mise en lumière des problématiques spécifiques.
- Présentation de l'avancement de la démarche aux administrateurs en janvier 2025.
- Observations sur site réalisées en février 2025 par un ergonomiste.
- Restitution des résultats en mars 2025.
- Élaboration du plan d'actions entre avril et juin, afin de définir des mesures concrètes, priorisées et adaptées aux besoins identifiés.
- Présentation de la démarche lors de l'Assemblée Générale 2025.

Cette approche systématique et participative vise à prévenir les risques psychosociaux, améliorer la qualité de vie au travail, renforcer la cohésion interne et garantir un environnement professionnel sain et épanouissant.

PARTICIPATION DES SALARIÉS À DES FORMATIONS, CONFÉRENCES, COLLOQUES

Le service ressources humaines assure également la gestion des formations pour permettre aux salariés d'améliorer leurs compétences et de développer leurs pratiques.

Intitulé	Nb participants
Gestion du stress - 5 sessions	55
Accès au logement social des publics prioritaires	36
Colloque universitaire MJPM	24
Prévention des expulsions locatives	18
Rendez-vous départemental du logement sur la prévention des expulsions locatives	16
Formation pour les membres du CSE sur les aspects Santé, Sécurité et conditions de travail	11
Webinaire Unaf/Cnil : « la protection des données personnelles en ligne »	9
Les assises de la protection de l'enfance	8
Webinaire EDUCFI: Procédure de surendettement, le droit au compte et les fichiers d'incidents, l'inclusion financière et le rôle du banquier, les demandes internet, surendettement et logement, surendettement et irrecevabilité	8
Incurie dans le logement	7
Sauveteur secouriste du travail 2 sessions	7
Encadrer et manager les professionnels de terrain accompagnant des publics vulnérables	6
Journée interprofessionnelle sur les conséquences des violences conjugales sur les enfants	6
Manifestations psycho-comportementales du sujet âgé : repérage et alerte à domicile	6
Certificat National de Compétences MJPM	5
Être ressource dans une démarche de prévention primaire des risques psychosociaux	4
Le droit au séjour en France au titre de la vie familiale	4
Le crédit, l'épargne, les arnaques et l'usurpation d'identité.	3
Formation administrateur Timmi Absences	3
8ème journée d'étude en gérontologie: de la souffrance passagère à la crise suicidaire	3
Premier secours en Santé Mentale	3
Groupe de Travail "Protection de l'enfance"	3
Soutenir la parentalité au quotidien	3
Argent et approche systémique	2
Accompagnement VAE	2
Diplôme d'Etat CESF 2024/2025	2
Evaluation - orientation du risque suicidaire	2
Tutelle et curatelle: Quelle place pour les familles?	2
Actualité sur le contrôle juridictionnel des soins psychiatriques sans consentement	2
Webinaire: Mon enfant et les écrans à table: quelle alternative pour un usage raisonné ?	2
Littérature pour la jeunesse	1
CAFERUIS blocs 2 et 4	1
Projet Voltaire	1
Réussir sa mission de tuteur	1
GRH Atelier paramétrage de la paie	1
Service MJPM: financement, tarification, contractualisation	1
Le consentement dans la protection juridique des majeurs	1
PAPOTO	1
Référent harcèlement	1
GT National Ateliers parentalité	1
Sensibilisation à la santé mentale	1
Webinaire « Un écran en cadeau de Noël : bonne ou mauvaise idée ? »	1

ACCUEIL ET STANDARD

Chaque antenne dispose d'un accueil physique et téléphonique des usagers et des partenaires.
L'accueil est assuré 250 jours par an.

Les agents d'accueil sont en première ligne pour accueillir, orienter et renseigner le public que l'UDAF peut recevoir, dans toute sa diversité.

Les agents d'accueil viennent également en appui au service courrier et assurent le suivi des stocks de fournitures.

CHIFFRE CLÉ 2024

176 434
appels reçus



CHIFFRE CLÉ 2024

274 082 documents indexés
sur notre logiciel métier

SERVICE COURRIER

Le service courrier de l'UDAF assure l'ouverture du courrier entrant et son identification pour dispatching, l'affranchissement du courrier sortant, ainsi qu'une partie de l'indexation dans le logiciel Synergie (logiciel métier) pour son traitement par les équipes.

INFORMATIQUE

Le service informatique assure :

- La gestion du parc informatique et des périphériques, de la téléphonie fixe et portable et des impressions.
- Le bon fonctionnement des logiciels : pack office, logiciels de PAO, Evolution-Synergie, Gedexx, sites partenaires... et l'évaluation des besoins des salariés.
- La conception d'outils internes et l'accompagnement des professionnels dans leur utilisation.
- La sécurité des systèmes.

PROTECTION DES DONNÉES

Afin d'assurer la sécurité des données de ses services, l'UDAF a poursuivi en 2024 sa mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données.

Accompagnée par la société Actecil, Déléguée à la Protection des Données, l'UDAF a entrepris un travail de refonte de ses documents internes et de ses procédures.

En mai 2024, l'ensemble des équipes ont été sensibilisées à cette démarche et ses enjeux lors de réunions collectives.



ACTIONS RÉALISÉES EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

En 2024, l'UDAF a mis en œuvre les actions prévues dans son Plan Pluriannuel d'Investissement, visant à améliorer la performance énergétique de ses bâtiments.

Plusieurs chantiers ont d'ores et déjà été réalisés et d'autres sont prévus pour les années à venir :

- Construction d'un abri à vélos (2024)
- Changement de la chaudière à gaz (2024)
- Installation de bornes électriques (2024/2025)
- Location d'une flotte de véhicules électriques (2025)
- Remplacement des néons par des leds (à venir)



Réduction de 38% de la
consommation énergétique
entre 2018 et 2023

COMPTABILITÉ

Sous la responsabilité de la responsable du service gestion et finances, le service comptabilité générale assure la tenue de la comptabilité générale et budgétaire de l'association et des services ainsi que la gestion des paies.

Le service comptabilité tutelle enregistre des opérations de dépenses et recettes sur les comptes bancaires des majeurs protégés et des familles accompagnées par l'UDAF ainsi que le calcul de la participation des majeurs aux frais de mesures de protection.

L'effectif de ce service est d'une comptable, d'une gestionnaire de paie à mi-temps, d'une coordinatrice, d'une chargée du pôle patrimoine bancaire et frais de mesures, d'une assistante de gestion et de 4 opérateurs comptables.



QUELQUES CHIFFRES 2024

12 283 comptes et placements
2 698 comptes de gestion

Démarche qualité et d'évaluation

L'année 2024 a marqué un tournant dans la dynamique qualité de l'UDAF du Calvados.

Une chargée qualité, Mme Camille GAILLARD a été recrutée en janvier 2024. Sa mission est de structurer la démarche qualité, relancer les outils et les instances existants et accompagner les services dans une logique d'amélioration continue.

Cette nouvelle impulsion s'est traduite par trois temps forts :

- La réalisation de l'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS) en octobre.
- L'acquisition et le déploiement du logiciel qualité AGEVAL.
- La relance de la commission gestion des services.

DÉMARCHE D'ÉVALUATION DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

La loi du 24 juillet 2019 a instauré une nouvelle procédure d'évaluation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

Cette évaluation vise à garantir un accompagnement de qualité centré sur les droits et les besoins des personnes accompagnées.

La HAS propose un nouveau référentiel organisé autour de 3 chapitres :

- L'usager acteur de son parcours
- Les professionnels
- L'organisation de la structure

L'évaluation externe a eu lieu en octobre 2024, réalisée par CELAE, un organisme tiers indépendant habilité pour nos services d'Accompagnement à la Gestion du Budget Familial et de la Protection Juridique des Majeurs.

La méthode d'évaluation

La méthode comprenait :

- Analyse documentaire
- Entretiens avec des personnes accompagnées, des professionnels et la direction
- Observation des pratiques professionnelles

Tous les services concernés ont été mobilisés pour préparer et accompagner cette démarche.

L'évaluation externe s'est déroulée de manière particulièrement satisfaisante. Les professionnels rencontrés ont fait preuve d'un engagement fort, d'une éthique professionnelle solide, et d'une maîtrise des enjeux liés à la protection des publics vulnérables. L'organisation des services, les modalités d'accompagnement individualisé, ainsi que les procédures mises en œuvre témoignent d'une volonté affirmée d'assurer un accompagnement respectueux des droits et des besoins des personnes accompagnées.

L'évaluation a mis en évidence des pratiques professionnelles structurées, une coordination efficace entre les acteurs internes et externes, ainsi qu'une démarche d'amélioration continue.

Les résultats de cette évaluation traduisent la qualité du fonctionnement des services MJPM et MJAGBF, et soulignent une dynamique positive. Quelques axes d'amélioration ont été proposés, dans une logique de renforcement des pratiques existantes.

Points forts identifiés

- Satisfaction élevée des personnes accompagnées qui ont été interrogées
- Respect des droits et libertés des personnes accompagnées
- Les professionnels effectuent un repérage des besoins d'accompagnement pour favoriser l'autonomie
- Respect du cadre de vie de la personne

Axes d'amélioration

- L'expression des usagers : questionnaires de satisfaction, groupe d'expression
- Dispositif de pair-aidance
- L'écriture d'un projet pour l'année pour chaque personne accompagnée

Un plan d'action a été élaboré en réponse aux critères restant à satisfaire formulés dans le rapport d'évaluation.

PRÉSENTATION DU LOGICIEL AGEVAL

Afin d'accompagner la démarche qualité et de répondre aux différentes exigences, l'UDAF du Calvados a décidé de se doter d'un outil numérique structurant.

L'objectif : rendre plus lisible, plus cohérente et plus suivie l'ensemble de la démarche qualité.

AGEVAL est un logiciel spécialisé dans le pilotage de la qualité pour les structures médico-sociales et sociales.

Il permet notamment :

- La gestion documentaire (procédures, modes opératoires...)
- Le suivi des plans d'actions d'amélioration
- La gestion des évènements indésirables
- La conduite des audits et des auto-évaluations
- La préparation des évaluations HAS

Le logiciel a été acquis en février 2024.

Une première phase de prise en main a été menée avec la direction.

La chargée qualité a assuré l'accompagnement des équipes dans l'appropriation progressive de l'outil.

Le déploiement progressif se poursuivra tout au long de l'année 2025 pour couvrir l'ensemble des services.

REMISE EN ROUTE DE LA COMMISSION GESTION DES SERVICES

La commission gestion des services est un espace de coordination entre la direction, les professionnels et les administrateurs.

Elle vise à :

- Suivre la réalisation des objectifs du projet institutionnel et des projets de service
- Suivre l'évolution des actions issues de l'évaluation HAS
- Promouvoir la démarche éthique en produisant des avis, des recommandations sur un questionnaire éthique

Après une période d'inactivité, la commission a été réactivée en novembre 2024. Lors de cette commission, les membres ont pris connaissance des questionnaires de satisfaction destinés aux personnes accompagnées. Après une analyse collective, ces outils ont été validés dans leur forme et leur contenu.

Afin d'optimiser leur utilisation, une méthodologie de diffusion et de collecte a également été proposée visant à garantir une distribution adaptée.



Glossaire des associations et du secteur social

A.

- **ACSEA** : Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
- **ADAPT** : Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées
- **ADFI Normandie** : Association pour la Défense des Familles et de l'Individu contre les dérives sectaires
- **ADMR** : Aide à Domicile en Milieu Rural
- **AF** : Association Familiale
- **AFC** : Association Familiale Catholique
- **AFD** : Association Familiale de Douvres-la-Délivrande
- **AFO Bayeux** : Association Familiale Ouvrière de Bayeux
- **AGLS** : Aide à la Gestion Locative Sociale
- **AGIRC-ARRCO** : Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres
- **AMF** : Association des Maires de France
- **APAEI** : Associations de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés
- **APES** : Association des Parents d'Enfants Sourds
- **APSEC** : Association pour la Promotion du Sport et de l'Entraide
- **ARRFIS** : Agence Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **ASLL** : Accompagnement Social Lié au Logement
- **ASI** : Accompagnement Social Individualisé
- **ATC** : Accompagnement Tutélaire Calvadosien
- **ATPM** : Association Tutélaire des Majeurs Protégés
- **AVDL** : Accompagnement Dans et Vers le Logement

C.

- **CAF** : Caisse des Allocations Familiales
- **CALEOL** : Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements
- **CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail
- **CASF** : Code de l'Action Sociale et des Familles
- **CCAPEX** : Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CCI** : Commission Consultative d'Indemnisation
- **CDCA** : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- **CDEN** : Conseil Départemental de l'Éducation Nationale
- **CDSF/ SDSF** : Comité / Schéma Départemental des Services aux Familles
- **CDU** : Commission Des Usagers
- **CESER** : Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
- **CIAAF** : Collectif Inter Associatif des Aidants Familiaux
- **CIDFF** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et Familles
- **CIL** : Conférence Intercommunale du Logement
- **CISAAP** : Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets
- **CLAN** : Comité de Liaison et Alimentation et Nutrition

- **CLAH** : Commission Locale pour l'Amélioration de l'Habitat
- **CLIC** : Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique
- **CLIN** : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
- **CLLAJ** : Comité Logement pour le Logement Autonome des Jeunes
- **CLS / CLSM** : Contrat Local de Santé (Mentale)
- **CNAM** : Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- **CNC** : Certificat National de Compétences
- **CNR** : Conseil National de la Refondation
- **COG** : Conventions d'Objectifs et de Gestion
- **COPIL** : COmité de PILotage
- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **CRESS** : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
- **CRIJ** : Centre Régional d'Information Jeunesse
- **CRSA** : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
- **CS** : Conseil de Surveillance
- **CSF** : Confédérations Syndicales des Familles
- **CSP** : Commission de Surendettement des Particuliers

D.

- **DALO** : Droit Au Logement Opposable
- **DEETS** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- **DDPP** : Direction Départementale de la Protection des Populations
- **DDTM** : Direction Départementale Territoires et Mer
- **DGF** : Dotation Globale de Fonctionnement
- **DPF** : Délégué aux Prestations Familiales
- **DREETS** : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

E.

- **EFA** : Enfance et Famille d'Adoption
- **EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- **EPE** : École des Parents et des Éducateurs
- **EPSM** : Établissement Public de Santé Mentale
- **EREN** : Espace de Réflexion Éthique de Normandie
- **ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail
- **ESSMS** : Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

F.

- **FACE** : Fondation pour l'inclusion
- **FAO** : Foyer d'Accueil Occupationnel
- **FDVA** : Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- **FNAVDL** : Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement
- **FR** : Familles Rurales
- **FSL** : Fonds de Solidarité Logement

G.

- **GAL** : Groupe d'Action Sociale
- **GESTO** : Groupement d'Étude des Services Tutélaires de l'Ouest

H.

- **HAS** : Haute Autorité de Santé
- **HAD** : Hospitalisation À Domicile

I.

- **IFAS** : Institut de Formation des Aides Soignants
- **IMEC** : Institut Mémoires de L'Édition Contemporaine
- **IRTS** : Institut Régional du Travail Social
- **ISBF** : Information et Soutien au Budget Familial
- **ISTF** : Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

L.

- **LEADER** : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- **LFL** : Lire et faire lire
- **LIRE** : Lire pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion

M.

- **MAA** : Mesures Administratives Autres
- **MAJ** : Mesure d'Accompagnement Judiciaire
- **MAS** : Maison d'Accueil Spécialisé
- **MASP** : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- **MCP** : Microcrédit personnel
- **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- **MFR** : Maisons Familiales Rurales
- **MJAGBF** : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- **MJPM** : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- **MSA** : Caisse de Mutualité Sociale Agricole

N.

- **NF** : Non Fédérée (en parlant d'une association)

O.

- **ODEF** : Observatoire Départemental de l'Enfance et de la Famille
- **OPAC** : Office Public d'Aménagement et de Construction
- **OPH** : Office Public de l'Habitat

P.

- **PCB** : Point Conseil Budget
- **PFRS** : Pôle des Formations et de Recherche en Santé
- **PDALHPD** : Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
- **PLDA** : Plan Local de Développement Associatif
- **PLH** : Plan Local de l'Habitat
- **PMI** : Protection Maternelle Infantile
- **PTSM** : Projet Territorial de Santé Mentale
- **PRP** : Procédure de Rétablissement Personnel

R.

- **REAAP** : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

S.

- **SAEF** : Service d'Accompagnement Éducatif en Famille
- **SAIL** : Service d'Aide à l'Information pour le Logement
- **SAJD** : Service d'Aide aux Jeunes en Difficulté
- **SOLIHA** : Solidaires pour l'Habitat
- **SPIE** : Service Public Insertion Emploi
- **SYPLO** : SYstème Priorité Logement

T.

- **TGI** : tribunal de Grande Instance
- **TI** : tribunal d'Instance

U.

- **UAMC** : Union Amicale des Maires du Calvados
- **UDAF** : Union Départementale des Associations Familiales
- **UDAPEI** : Union Départementale des Associations de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés
- **UFAL** : Union des Familles Laïques
- **UNAF** : Union Nationale des Associations Familiales
- **UNAFAM** : Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et / ou Handicapées Psychiques
- **URAF** : Union Régionale des Associations Familiales

V.

- **VAE CESF** : Validation des Acquis de l'Expérience Conseiller en Économie Sociale Familiale



**Union Départementale
des Associations Familiales
du Calvados**

49 rue de Lion sur Mer
CS 85448 - 14054 CAEN cedex 4
02 31 54 64 20 | [UDAF 14@UDAF
14.fr](mailto:UDAF_14@UDAF_14.fr)

[www.UDAF 14.fr](http://www.UDAF_14.fr)



/Udafcalvados



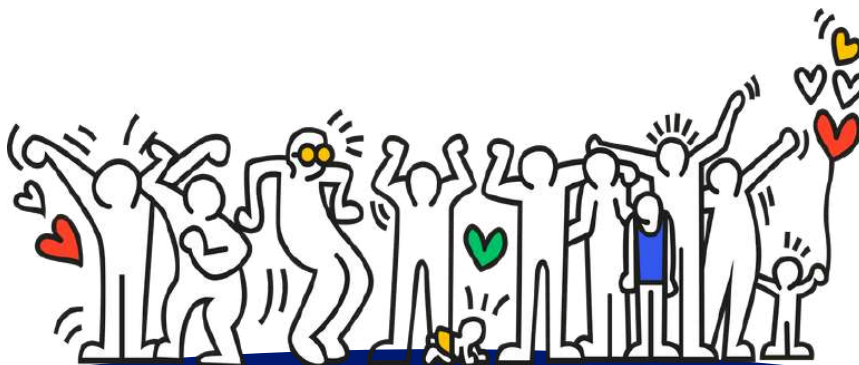
/udafcalvados



/UDAF
14



/UDAF
14



Rédaction et conception : UDAF 14 - **juin 2025**

DPO UDAF 14 : Actecil / Correspondant interne : Stéphane QUESNE